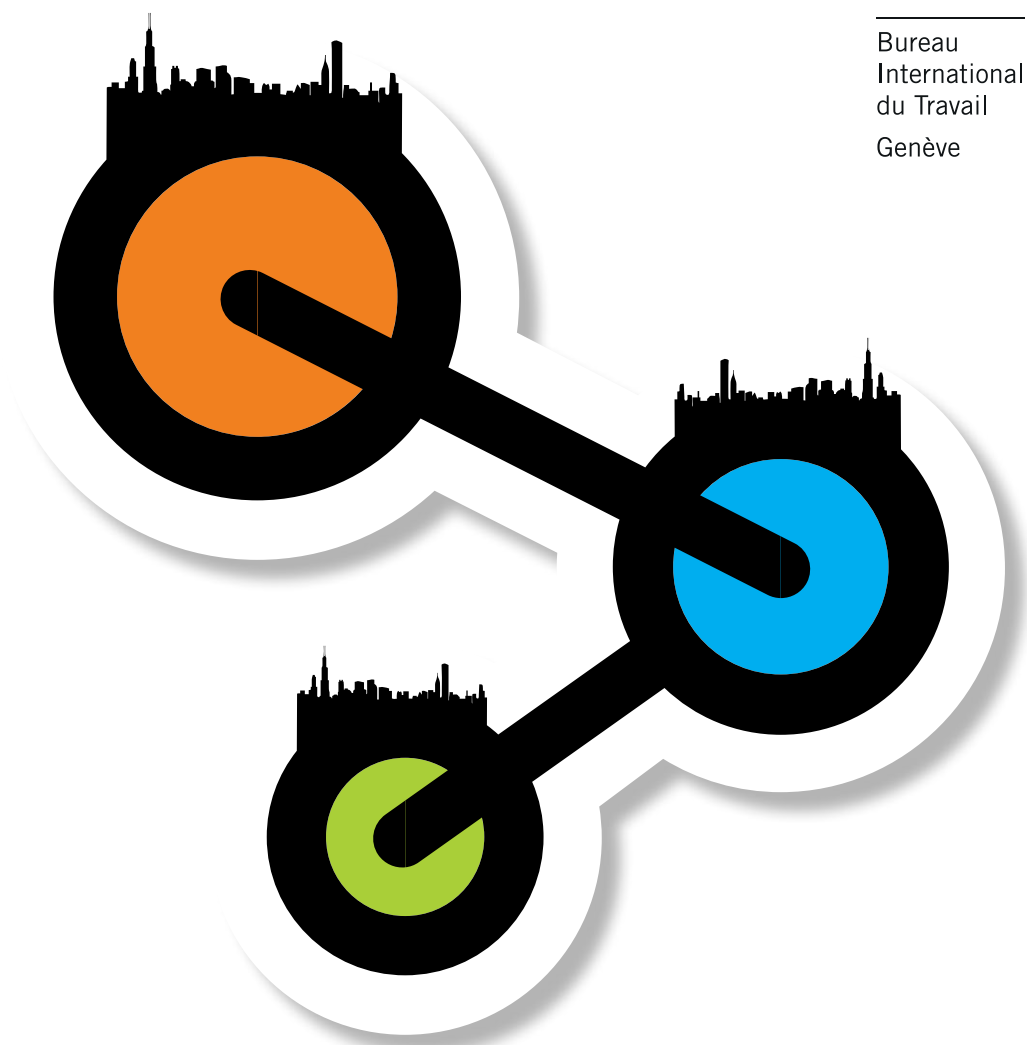




Bureau
International
du Travail
Genève



Coopération entre les villes, coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

Departement des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs
Bureau International du Travail

Coopération entre les villes, coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

Copyright © Organisation internationale du Travail 2013

Première édition 2013

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Anita Amorim; Pierre Martinot-Lagarde

Coopération entre les villes, coopération Sud-Sud et coopération triangulaire, Genève 2013

978-92-2-227993-7 (print)

978-92-2-227994-4 (web pdf)

978-92-2-227995-1 (CD-ROM)

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Conception et impression par le Centre international de formation de l'OIT, Turin - Italie

Imprimé en Italie

Table des matières

Avant-propos	2
1. Encourager la coopération Sud-Sud entre les villes pour promouvoir le travail décent.....	4
2. Défis à la croisée des chemins entre le monde du travail et le monde de villes.....	10
Évolution démographique.....	11
Transition vers la durabilité environnementale	12
Les nouveaux visages de la pauvreté	13
Les inégalités, un défi pour la justice sociale	15
3. Promouvoir la coopération entre les villes et la coopération Sud-Sud ainsi que le développement économique et social	16
4. Développement économique et social local et coopération.....	20
Définition	20
Acteurs participant au développement économique et social local.....	23
Lien à l'urbanisation et à la décentralisation	24
Lien à l'économie informelle	26
La coopération entre les villes et l'économie sociale et solidaire.....	28
Tenir compte des secteurs de l'économie urbaine aux fins de l'élaboration d'initiatives et d'outils appropriés	30
Participation de l'OIT au développement économique et social local	32
5. Coopération entre les villes et développement économique local – la voie à suivre	36
Événement d'apprentissage entre pairs à Maputo	39
Feuille de route de Maputo sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour les collectivités locales.....	40
Coopération entre les villes avec les commerçants des marchés	42
Conclusion	44
Ressources utiles.....	45



Avant-propos

Les crises économiques mondiales successives ont eu pour effet de placer l'emploi au centre des stratégies de développement local, national et international. Combiné aux changements dans les scénarios géopolitiques et économiques, cela a grandement accentué l'importance des pays de l'hémisphère Sud dans les processus de développement. De nouveaux acteurs et les économies émergentes commencent à fixer les orientations du programme de développement. En outre, le pouvoir décisionnaire est passé du G8 au G20, et les termes «aide» et «assistance» ont été remplacés par «partenariat» et «coopération». Les solutions innovatrices aux défis mondiaux sont proposées par les puissances émergentes du Sud qui deviennent des partenaires stratégiques pour d'autres pays en développement. La coopération Sud-Sud et les échanges permettent aux pays du Sud de bénéficier de solutions élaborées dans des contextes qui sont semblables aux leurs et qui sont donc mieux adaptés à leurs réalités. Un travail durable et décent pour tous est au cœur du mandat de l'OIT et la coopération Sud-Sud et triangulaire a un rôle clé à jouer à cet égard.

Le rôle stratégique que jouent les villes en tant que partenaires des autres acteurs politiques, notamment des partenaires sociaux, dans le programme international en matière de développement est, de nos jours, tout aussi important. Les changements qui surviennent à l'échelle mondiale sont souvent ressentis localement, qu'il s'agisse de la mondialisation, des changements climatiques, de la situation démographique et de bien d'autres. Les collectivités locales offrent une multitude de possibilités pour des projets novateurs en aidant à la création d'emplois et au développement d'entreprises durables, et en appuyant l'élargissement de la protection sociale et la protection des principes et droits fondamentaux au travail. Le développement économique et social à l'échelle locale et la participation active des acteurs locaux sont essentiels à la mise en œuvre de l'Agenda pour le travail décent.

L'expérience des villes et des collectivités locales en matière d'écologisation de l'économie, d'éradication de la pauvreté et de promotion de l'Agenda pour le travail décent a été amplement reconnue. Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) se fait l'écho des villes

dans l'arène internationale et est un partenaire important dans le développement de la coopération entre les parties prenantes à l'échelle locale. Des activités de coopération Sud-Sud et triangulaire sont menées par les villes depuis longtemps.

L'OIT se réjouit de la signature d'un nouveau protocole d'entente avec CGLU, en septembre 2012, qui met plus particulièrement l'accent sur le développement économique et social local.

Ce manuel reconnaît les avancées dans les domaines de la coopération Sud-Sud, du développement social et économique local et de la coopération entre les villes, et les encourage. Il fait le point sur les défis actuels auxquels fait face le monde du travail, qui ont une incidence importante sur la vie économique et le développement des villes. Il s'appuie sur l'expérience acquise et explore de nouvelles voies en matière de coopération Sud-Sud ainsi que de développement économique et social local. Il vise à encourager la mise en œuvre de nouvelles initiatives auxquelles les citoyens et leurs administrations locales peuvent contribuer et contribueront.

Le manuel a été élaboré par le service des partenaires nouveaux et spéciaux du Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs de l'Organisation internationale du Travail. Le travail a été coordonné par Anita Amorim et Pierre Martinot-Lagarde, avec la participation de Edmundo Werna et de Roberto Di Meglio. La recherche a été dirigée par Irais Martínez Esparza et Andrew Dale a également formulé des commentaires.

Jürgen Schwettmann
Directeur, Département des
partenariats et de l'appui aux
programmes extérieurs, OIT





1 Encourager la Sud-Sud entre le promouvoir le

“ Toutes les villes sont différentes, tout comme les solutions urbaines. Cependant, voir ce que les autres font est toujours une source d’inspiration.”¹

Le développement économique et social local et la coopération entre les villes ont acquis une visibilité internationale. Quels sont les défis liés au monde du travail, auxquels font face actuellement les villes et leurs citoyens? Comment les villes, les administrations locales et leurs partenaires peuvent-ils tirer des enseignements des bonnes pratiques de chacun au sein d’un cadre de la coopération Sud-Sud? Comment peuvent-ils relever les défis du monde du travail avec le gouvernement et les partenaires sociaux? Telles sont les principales questions que traite ce manuel afin de stimuler davantage la coopération Sud-Sud et triangulaire entre les villes pour promouvoir le travail décent. Il décrit également les initiatives Sud-Sud déjà entreprises par l’Organisation internationale du Travail en partenariat avec CGLU.

Les réponses découlent d’une vaste expérience en matière de coopération Sud-Sud et de développement économique et social local, et de la rencontre entre le monde des villes et le monde du travail. En 2012, CGLU et l’OIT ont convenu de coopérer dans le domaine du développement économique et social local. Le protocole d’entente prévoyait que la coopération serait axée sur [traduction] «la contribution des villes et des gouvernements locaux à la promotion du

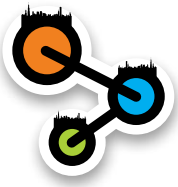
¹ Richard Dobson, ONG Asiye Tafulani, au cours de l’atelier Maputo.

coopération s villes pour travail décent



travail décent
dans le contexte du
développement économique
local et dans d'autres contextes convenus entre
les parties par la promotion de l'emploi et des
entreprises durables, la promotion de la protection
sociale, le développement du dialogue social et la mise en pratique au
travail des principes et droits fondamentaux, notamment par l'élimination des
pires formes de travail des enfants».

Les villes sont actuellement confrontées à un certain nombre de défis dans les efforts qu'elles déploient pour parvenir à un développement économique et social. La crise financière mondiale s'est répercutée sur les marchés de l'emploi du monde entier. Les perspectives de création d'emplois au niveau mondial se sont dégradées. Des millions de travailleurs dans le monde en développement souffrent gravement de chômage et se livrent des activités de survie à très faible productivité. Le taux de chômage devrait repartir à la hausse et le nombre de personnes en chômage dans le monde devrait dépasser les 202 millions en 2013; en 2014, le nombre de sans-emploi devrait augmenter encore de 3 millions. La situation est encore plus difficile pour les jeunes du monde entier:



actuellement quelque **73,8 millions** de jeunes sont sans emploi à l'échelle mondiale, et le ralentissement de l'activité économique contraindra au chômage un autre demi-million de jeunes en 2014. Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les régions urbaines. Les villes sont donc au cœur de la crise de l'emploi et du travail décent. Les défis communs sont présentés plus en détail dans la section I.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est l'agence des Nations Unies qui s'efforce d'améliorer chez les femmes et les hommes leurs chances d'accéder à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Elle vise à promouvoir les droits au travail, à encourager la création d'emplois décents, à accroître la protection sociale ainsi qu'à renforcer le dialogue social dans la gestion des problèmes liés au monde du travail. L'OIT est la seule agence tripartite des Nations Unies puisqu'elle rassemble des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs afin qu'ils élaborent conjointement des politiques et des programmes.

La **coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (CSSCT)** peuvent être considérées comme un moyen visant à diffuser des solutions de développement de manière efficace et rentable. Suivant la tendance d'intégrer les pays de l'hémisphère Sud dans le programme international en matière de développement, la CSSCT peut être utilisée comme une approche suivant laquelle la coopération régionale aide au partage de connaissances, des expériences et des bonnes pratiques et soutient le développement des capacités et le transfert technologique, et mobilise même les ressources. La CSSCT a gagné en visibilité depuis une dizaine d'années en tant que cadre pour la



coopération dans le domaine du développement². Cependant, la coopération entre les pays est le seul type à avoir été bien étayé.

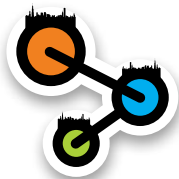
Dans cette optique, l'OIT a réaffirmé sa volonté de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire en faisant adopter par son Conseil d'administration une stratégie intitulée «**Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives**»³. L'intégration de nouveaux partenaires et le renforcement de la coopération entre les pays du Sud est l'un des principaux objectifs inclus dans cette stratégie, fondée sur le principe de la solidarité et de l'inconditionnalité. L'OIT est consciente que la coopération entre des parties égales offre un énorme potentiel pour ce qui est d'amplifier les effets des initiatives de développement sur le monde du travail. Au regard de la promotion de l'Agenda pour un travail décent grâce à la CSSCT, il existe de nombreuses possibilités de coopération et d'initiatives intervilles. Le rôle joué par l'OIT en matière de CSSCT fait l'objet d'un exposé plus détaillé à la section III.

La coopération entre les villes peut faire progresser cette modalité établie pour mettre en œuvre des initiatives de collaboration, et peut en tirer parti. Des réseaux de villes et des projets de coopération sont en cours d'élaboration, dans certains cas avec l'appui de diverses organisations internationales.

L'appui aux activités interurbaines est en croissance. L'intérêt des associations et des organisations nationales et internationales s'est développé, de même que les initiatives des autorités locales, conçues par les dirigeants des villes, ce qui permet d'élargir considérablement l'expérience interurbaine tant au niveau de sa portée que dans la pratique. L'évolution des politiques internationales semble indiquer que la capacité des villes à collaborer directement avec les citoyens locaux dans le but de résoudre des problèmes locaux s'accroît. La coopération

² Lors de l'Assemblée générale en 2004, le Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement est devenu le Comité de haut niveau pour la coopération Sud-Sud. L'Examen triennal complet des activités opérationnelles, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU en 2007, souligne également l'importance accrue de la CSSCT. En décembre 2009, la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue à Nairobi, a donné un élan politique important à la CSSCT et a demandé aux organisations du système des Nations Unies de faire des efforts supplémentaires pour s'assurer qu'elles répondent aux attentes des États membres en ce qui concerne l'appui à une telle coopération.

³ http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_172577.pdf



entre les villes est considérée comme un facteur potentiellement rentable et viable pour parvenir à cet objectif, et il existe déjà plusieurs exemples de villes qui travaillent ensemble sur des questions d'intérêt commun qui ont une incidence sur le développement économique et social local (DESL). De telles expériences permettent aux représentants d'échanger des connaissances entre pairs et d'appliquer les pratiques efficaces à de nouveaux contextes.

Les collectivités, les villes et les gouvernements optent de plus en plus pour des stratégies **locales de développement économique et social** face à leurs problèmes de développement et à leurs efforts en matière de décentralisation. Les interventions ascendantes répondant aux besoins locaux se révèlent être des stratégies clés pour créer des emplois décents là où les besoins de font sentir. La promotion du DESL donne le signal d'une stimulation de la création d'emplois par la mise à profit des avantages comparatifs et des caractéristiques particulières des localités. Les réformes en matière de décentralisation, qui progressent dans de nombreux pays, offrent de nombreuses possibilités pour profiter du potentiel des économies locales. Les stratégies de DEL assurent une plus grande cohérence des politiques aux niveaux national et local, tout en les reliant aux chaînes de valeur et aux marchés transfrontaliers. L'OIT aide les mandants à élaborer des stratégies intégrées pour le travail décent aux fins du développement local en renforçant la capacité locale pour formuler des politiques efficaces, planifier un développement systémique et mettre en œuvre les stratégies.

Depuis la signature de leur accord de coopération, CGLU et l'OIT se sont appuyés sur leur engagement commun et leurs activités liées au DESL ainsi que sur la coopération Sud-Sud et triangulaire. En novembre 2012, une activité d'apprentissage entre pairs mettant l'accent sur l'hygiène, la santé et les marchés a eu lieu à Maputo, au Mozambique. Il y a eu un partage de ces expériences avec des représentants des villes du Brésil (Belo Horizonte et Porto Alegre) et de l'Afrique du Sud (Durban). Il s'en est suivi l'adoption d'une feuille de route sur la coopération Sud-Sud entre les villes. Le DESL et la coopération Sud-Sud ont également été abordés lors de deux réunions, tenues à Durban (avril 2013) et à Lleida (Espagne, juin 2013), qui regroupaient des représentants de villes intermédiaires du Nord et du Sud. En outre, des échanges de connaissances entre pairs se sont développés entre les villes de Maputo et de Durban à l'intention des vendeurs (juin et août 2013). Ces premières activités sont exposées plus en détail dans la section 5 du présent manuel.







2

Défis à la croi entre le monde le monde de

Les villes font actuellement face à un certain nombre de défis pour assurer leur développement économique et social. La crise financière mondiale s'est répercutée sur les marchés de l'emploi du monde entier. La situation de l'emploi à l'échelle mondiale s'est détériorée. Tous les acteurs politiques et partenaires sociaux se disent très préoccupés par le chômage. Dans ce contexte, le rôle joué par les autorités locales dans la mise en œuvre de nouvelles stratégies, en partenariat avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, en vue de créer des emplois décents est primordial. Les programmes nationaux pour l'emploi doivent reconnaître le rôle important que jouent les villes en tant que moteurs de la croissance économique et comme lieux de possibilités économiques, et en tant que principaux fournisseurs de biens et de services à leurs populations. Les villes et les gouvernements locaux doivent être en mesure d'explorer les potentiels de l'urbanisation, de même que le potentiel dont est porteuse la décentralisation du programme pour l'emploi pour favoriser la croissance, promouvoir le travail décent et améliorer les moyens de subsistance de leurs populations à forte croissance.

Le monde du travail évolue rapidement. Il a aussi une incidence sur la vie et le bien-être des villes. Dans son rapport présenté à la Conférence internationale du Travail de 2013⁴, le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, a souligné sept défis, dont six ont une incidence directe sur l'installation urbaine: l'évolution démographique, la transition vers la durabilité environnementale, la marche inexorable du progrès technologique, les frontières mouvantes de la pauvreté et de la prospérité, les inégalités croissantes, un enjeu pour la justice sociale et les nouveaux visages de la production et de l'emploi. Ces défis ont une incidence directe sur le développement des villes. Les administrations locales sont de plus en plus préoccupées par la création d'emplois productifs et la garantie de possibilités de travail décent de plus en plus nombreuse.

⁴ Vers le centenaire de l'OIT: Réalité, renouveau et engagement tripartite http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_214108.pdf

sée des chemins du travail et villes

Évolution démographique

Au taux de croissance actuel, la population mondiale devrait atteindre 9,6 milliards d'êtres humains en 2050, et sept habitants du globe sur dix vivront alors dans des villes, sachant que l'expansion urbaine se produira essentiellement dans les pays en développement. Depuis 2007, plus de la moitié des habitants de la planète vivent dans les régions urbaines. Les villes devraient absorber toute la croissance démographique, en particulier dans les pays les moins développés. La croissance démographique devient donc en grande partie un phénomène urbain concentré dans les pays en développement.

Dans l'ensemble, il est prévu que la population mondiale vieillira, l'âge médian devant atteindre 38 ans en 2050, contre 28 ans en 2009. Dans les pays en développement, cependant, la proportion de personnes âgées dans les régions urbaines sera multipliée par 16, passant d'environ 56 millions en 1998 à plus de 980 millions en 2050.

Ces changements ont deux conséquences directes pour la création d'emplois et la protection sociale. Près de 44,5 millions de travailleurs se présenteront chaque année sur les marchés du travail au cours des cinq prochaines années, soit au total plus de 222 millions de personnes en quête d'un emploi décent⁵. Il faudra considérer la protection sociale comme un investissement plutôt que comme un coût. En outre, les évolutions différentes de la démographie et des revenus renforcent la pression démographique qui est appelée à s'intensifier. La croissance démographique continue de soulever de graves questions sur la capacité de la planète à fournir les ressources nécessaires à une vie décente.

⁵ Ibid.



Transition vers la durabilité environnementale

Les modes de consommation et de production actuels entraînent une exploitation et un amenuisement des ressources naturelles intenable sur le long terme. La nécessité de passer à un monde du travail à faible empreinte carbone est maintenant généralement acceptée. Des centaines de millions de personnes dans les régions urbaines partout dans le monde seront touchées par le changement climatique. La vulnérabilité des établissements humains augmentera en raison d'une hausse du niveau des mers, d'inondations intérieures, de phénomènes climatiques majeurs plus fréquents et plus intenses, d'un réchauffement de la planète et d'une propagation de la maladie. Le changement climatique peut limiter l'accès aux services urbains de base et nuire à la qualité de vie dans les villes. Les personnes les plus touchées sont les pauvres des zones urbaines, plus particulièrement les habitants des bidonvilles dans les pays en développement. En milieu urbain, la durabilité environnementale est également une condition préalable aux entreprises et aux emplois durables ainsi qu'à des services publics de qualité.



Les nouveaux visages de la pauvreté

Aux termes de la Déclaration de Philadelphie⁶, «la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous», et la lutte contre le besoin doit être menée avec une inlassable énergie. De nos jours, les populations urbaines pauvres sont trop souvent condamnées à une vie sans droits fondamentaux, sans l'espoir d'avoir accès à une éducation ou à un travail décent. Dans une déclaration⁷ faite à Nairobi, au Kenya, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a réaffirmé que les problèmes que pose la pauvreté urbaine peuvent être surmontés. En 2005, sur les 1,4 milliard de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (moins de 1,5 dollar américain/jour), 30 pour cent vivaient dans les régions urbaines⁸. En Asie orientale, ce taux est passé à 50 pour cent, et dans les régions les plus urbanisées en Amérique latine et dans les Caraïbes, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la majorité des pauvres vivent

⁶ http://www.ilocarib.org.tt/projects/cariblex/conventions_23.shtml

⁷ <http://www.un.org/sg/statements/?nid=6734>

⁸ FIDA, Rapport sur la pauvreté rurale en 2011, <http://www.ifad.org/rpr2011/report/f/overview.pdf>



maintenant en milieu urbain. La pauvreté est de plus en plus un phénomène urbain.

L'accès au travail décent est une condition sine qua non pour mettre fin à la pauvreté. Ce principe formulé par l'OIT, qui a recueilli un vaste soutien, doit devenir un élément central du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Lorsque le travail peut être qualifié de travail décent, il n'est plus possible de «s'affranchir de la pauvreté par le travail».

Pilleurs d'ordures de la ville de Makassar – Indonésie

Environ 1 000 personnes gagnent leur vie en ramassant des bouteilles, des déchets d'aluminium et des matières plastiques à la décharge d'Antang. Trente pour cent de ces personnes sont des enfants, dont les deux tiers ont seulement terminé l'école primaire. Ces enfants s'exposent à de nombreux risques susceptibles de menacer leur santé et leur sécurité, et ont peu ou pas de protection sociale.

L'OIT a collaboré avec une ONG locale, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Emigration, le Bureau des affaires sociales et le bureau local de l'éducation en vue de créer un programme pour cibler ces enfants et leur dispenser un enseignement et leur apporter les compétences nécessaires pour trouver des emplois décents et se sortir de la pauvreté. Le programme comprend un cours de transition scolaire qui enseigne aux enfants les compétences de base en alphabétisation et en numératie et repose sur une version simplifiée des programmes de l'éducation nationale. Ce programme bénéficie d'un soutien énergique de la part du gouvernement local à Makassar, ce qui accroîtra son incidence et sa durabilité à long terme.

Réalisations

- Le programme a apporté un soutien scolaire aux 67 enfants fréquentant actuellement l'école afin de les empêcher d'abandonner leurs études.
- Il a assuré une formation professionnelle à 40 jeunes âgés de 15 à 17 ans afin qu'ils puissent trouver des emplois décents.
- Il a permis à 12 enfants, qui avaient déjà abandonné leurs études, de s'inscrire à l'école.

Les travailleurs sociaux, le personnel de terrain et d'autres intervenants ont reçu une formation dans le but de renforcer les capacités locales de lutte contre le travail des enfants à la décharge.

Les inégalités, un défi pour la justice sociale

Selon l'un des principes fondateurs de l'OIT, une paix durable n'est pas possible sans la justice sociale. Les inégalités dans le monde suscitent de profondes inquiétudes. Depuis 1990, le PNUD a mis au point un indice du développement humain pour tenir compte des conséquences négatives des inégalités, à l'aide de mesures de l'espérance de vie, du niveau d'études et du revenu.

«Les populations d'Afrique subsaharienne subissent les pertes les plus importantes dues aux inégalités dans l'ensemble des trois dimensions, vient ensuite celles de l'Asie orientale, de l'Amérique latine et des Caraïbes»⁹.

Mis à part la répartition inégale des revenus, d'autres facteurs expliquent les inégalités, notamment les discriminations pures et simples qui sont fondées notamment sur le sexe, la race, la religion ou l'origine sociale. Par exemple, l'écart salarial entre hommes et femmes demeure très élevé dans le monde entier.

Les schémas d'exclusion touchent les personnes et les groupes dans différents domaines, tels que l'exclusion de l'accès aux biens, aux services, au marché du travail, à la terre, à la sécurité et aux droits de l'homme. L'absence de ressources et de services adéquats empêche certains membres de la société de contribuer efficacement à son fonctionnement. Il en résulte des désavantages économiques, sociaux, politiques et culturels. Aujourd'hui, les villes éprouvent des difficultés à donner un accès adéquat aux biens et services à tous leurs habitants. L'inclusion sociale est la réponse politique à l'exclusion.

⁹ <http://hdr.undp.org/fr/statistiques/idhi/>



3 Promouvoir la les villes et la coop ainsi que le dével économique

La coopération Sud-Sud est complémentaire à la coopération Nord-Sud traditionnelle et englobe l'idée que, dans un esprit de solidarité, les pays en développement peuvent apporter des solutions durables à leurs problèmes, à moindre coût. Les efforts de coopération Sud-Sud - y compris le recensement des expériences réussies dans un pays et leur adaptation et leur application dans un autre - sont un ajout important à la diffusion des résultats en matière de travail décent, selon les quatre objectifs stratégiques de l'OIT. Parallèlement, la coopération permet la création de réseaux de pays en développement et de donateurs traditionnels dans des dispositifs triangulaires qui contribuent à une mondialisation équitable. A l'égard des pays finançant les initiatives de coopération Sud-Sud, l'OIT peut jouer un rôle important non seulement pour apporter un soutien, mais aussi en tant qu'institution qui maximise le rendement des ressources financières, logistiques et techniques. Le travail actuel rassemble quelques-unes des pratiques exemplaires clés dans le cadre des quatre piliers des activités de l'OIT.

L'Agenda pour un travail décent et ses quatre piliers sont l'élément central de l'OIT et guident les efforts de développement de celle-ci dans toutes les régions du monde¹⁰. Le travail décent résume les aspirations des femmes et des hommes au travail: accéder à un emploi

¹⁰ <http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/decent-work-agenda/lang--fr/index.htm>

coopération entre ération Sud-Sud oppement et social



et à une juste rémunération, jouir de droits, de moyens d'expression et de reconnaissance, bénéficier d'une stabilité familiale et d'un développement personnel, de justice et d'égalité entre les sexes. Grâce à l'Agenda pour un travail décent, les pays sont en mesure de définir leurs priorités et leurs objectifs dans les cadres nationaux de développement et peuvent viser à s'attaquer aux déficits majeurs de travail décent par la mise en œuvre de programmes efficaces qui englobent chacun des quatre piliers stratégiques. Le travail décent est essentiel aux efforts pour réduire la pauvreté; c'est aussi un moyen de parvenir à un développement équitable, inclusif et durable.

Les mandants et les partenaires de l'OIT appuient la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, parce qu'elles sont guidées par les principes de solidarité et d'inconditionnalité, tout en encourageant la collaboration entre les pays en développement. Ce partenariat entre parties égales est essentiel à la prise en compte de l'Agenda pour un travail décent (ATD). Un tel partenariat peut prendre la forme d'échanges de connaissances et de transfert de solutions pour le développement dans le Sud avec le soutien des donateurs et du système multilatéral, dans le cadre d'initiatives triangulaires innovatrices qui conservent encore la dimension horizontale et les caractéristiques déterminées par le Sud.



En mars 2012, le Conseil d'administration (CA) de l'OIT a adopté une stratégie de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, intitulée «*Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire: Perspectives*», réaffirmant que ces types de coopération sont essentiels à la prise en compte de l'ATD. L'OIT a entrepris plusieurs projets comportant des mécanismes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire pour traiter de questions telles que le travail des enfants, la sécurité sociale, l'investissement à forte intensité d'emplois et le renforcement des capacités des mandants. De même, le Centre international de formation de l'OIT à Turin a joué un rôle clé pour ce qui est de faciliter le renforcement des capacités Sud-Sud et des capacités triangulaires ainsi que les projets de formation. Le renforcement des moyens d'intervention au niveau national et des mécanismes de coordination de même que l'engagement des partenaires sociaux sont essentiels à la durabilité des résultats et des actions. Les partenaires qui favorisent l'économie sociale et solidaire et la coopération entre les villes, de même que le DESL, collaborent avec l'OIT à Turin et son Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV) pour encourager ces nouvelles formes d'engagement, notamment par l'entremise de l'Académie sur l'économie sociale et solidaire.

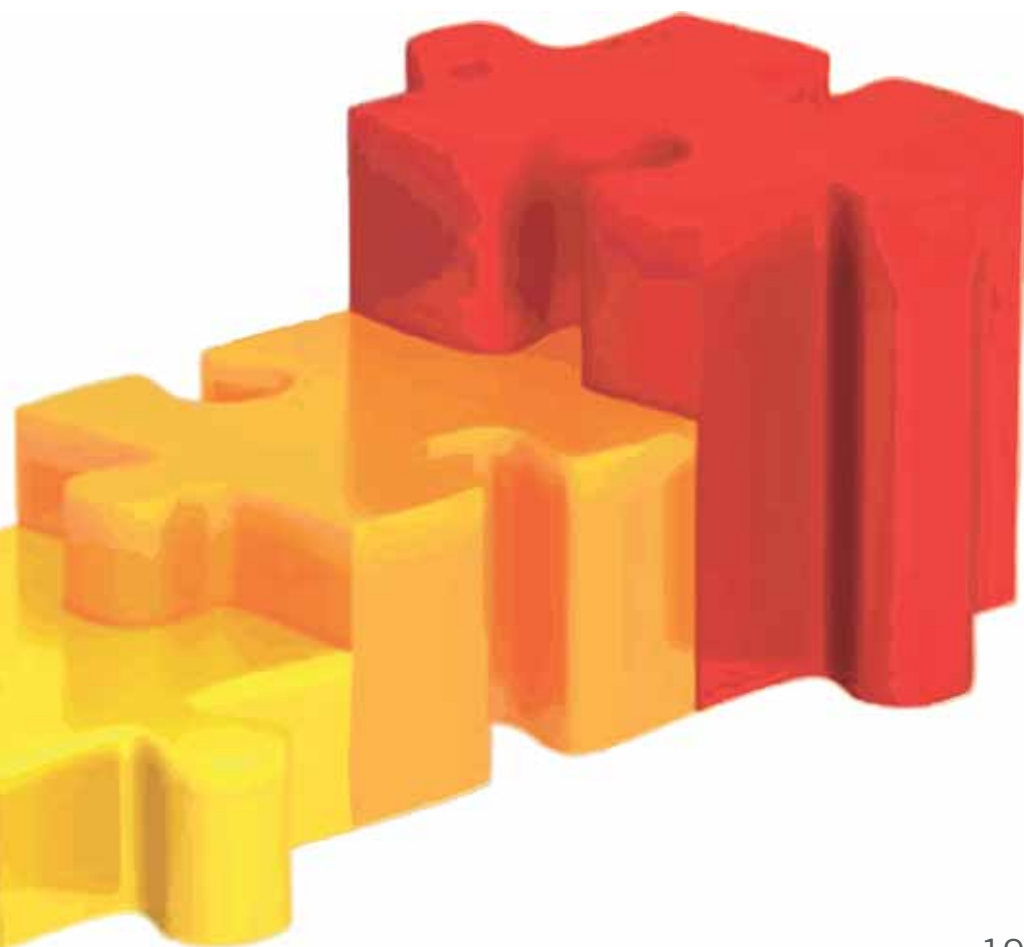
Le nouveau cadre de développement qui guidera le programme pour l'après-2015 doit intégrer une dimension sociale cruciale ainsi que les questions environnementales et économiques. Il est clair que les stratégies de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire sont indispensables à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 et à la création d'un monde du travail durable après 2015. Outre ces initiatives et l'importance croissante des mécanismes de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, il a été jugé nécessaire de mettre en valeur certaines de ces activités dans un guide pratique. Cette publication met l'accent sur les bonnes pratiques de coopération Sud-Sud qui aident à intégrer pleinement l'ATD et qui sont présentées selon les quatre piliers de l'ATD: principes et droits fondamentaux au travail, création d'emplois, protection sociale et dialogue social. Les pratiques ont été choisies en fonction d'au moins trois critères qui sont conformes à la stratégie de l'OIT en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. L'une des priorités de la stratégie de l'OIT consiste également à mettre à contribution les organisations de la société civile, les gouvernements locaux et un large éventail de partenaires intéressés par la question urbaine.

Le travail de l'OIT relativement à la prise en compte des approches axées sur le travail décent dans les politiques



économiques et sociales dans le cadre de sa structure tripartite - composée de représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs – s'appuie de plus en plus sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comme instrument stratégique de développement de partenariats. Le tripartisme de l'OIT met très bien en valeur la notion sous-jacente de coopération Sud-Sud, à savoir la création d'occasions d'échange d'expériences et d'apprentissage mutuel entre les pays en développement. Le tripartisme fait de l'OIT une véritable plate-forme de recherche de consensus et de coopération entre les acteurs sociaux, tout en encourageant une bonne gouvernance, en promouvant la paix et la stabilité sociale et dans le monde du travail et en soutenant le progrès économique.

Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituent un moyen pratique de mettre en évidence la coopération horizontale entre les villes tout en essayant de trouver des solutions aux défis auxquels celles-ci sont confrontées dans le domaine du travail décent.





4 Développement économique et social local et coopération

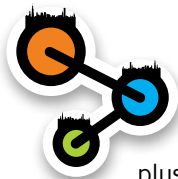
Le développement économique et social local est une modalité et un apport essentiels aux villes et aux partenaires sociaux (organisation d'employeurs et de travailleurs) pour intervenir dans leur propre développement et contribuer au bien-être économique et social de leurs citoyens. L'OIT a joué un rôle actif dans ce domaine, en offrant de la formation et en renforçant les capacités, en fournissant des conseils en matière d'élaboration des politiques et en formulant des recommandations, ainsi qu'en encourageant le dialogue social à l'échelle locale.

Définition

Le développement économique et social local (DESL) est considéré comme [traduction] «un processus participatif de développement qui encourage les ententes de partenariat entre les principaux acteurs publics et privés d'un territoire défini, et qui permet la conception et la mise en œuvre conjointes d'une stratégie commune de développement, en utilisant les ressources locales et les avantages concurrentiels dans un contexte mondial et en ayant pour objectif final de créer des emplois décents et de stimuler l'activité économique»¹¹. L'une des principales caractéristiques de cette approche est qu'elle réunit les représentants du gouvernement local, du secteur privé, des organisations sans but lucratif et des collectivités locales, et les incite à faire une utilisation optimale des ressources existantes et du potentiel de la localité. Le DESL vise à améliorer les conditions économiques locales et, par conséquent, à contribuer à une meilleure qualité de vie. Il s'agit d'une approche «ascendante» qui confère aux acteurs locaux, publics et privés la responsabilité en ce qui a trait aux investissements et processus connexes. A l'échelle locale, les parties prenantes sont au fait de la disponibilité des ressources et de la façon dont celles-ci peuvent être utilisées; elles connaissent leurs besoins en matière de développement et comment y répondre; elles peuvent réunir et coordonner les ressources grâce à leurs connaissances, à la réciprocité, à leurs besoins et objectifs communs; elles peuvent exercer des pressions pour obtenir

¹¹ La définition du DEL de l'OIT: Canzanelli, G.(2001), *Overview and learned lessons on Local Economic Development, Human Development, and Decent Work*, document de travail Universitas, OIT, (<http://www.ilo.org/public/english/universitas/download/publi/led1.pdf>).





plus de ressources et peuvent les acheminer¹². Un processus de DESL débute lorsque les populations locales, dans certains cas avec des institutions nationales ou internationales, conjuguent leurs efforts pour discuter de la façon d'établir des stratégies communes en vue d'atteindre des buts et objectifs déterminés, généralement en matière d'emploi, ainsi qu'en vue de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et d'améliorer la qualité et la compétitivité de leur territoire. Cette instance locale initiale est également l'embryon du forum participatif qui veillera à ce que la bonne gouvernance fasse partie des stratégies de développement local.

Les collectivités, les villes et les gouvernements ont de plus en plus recours aux stratégies de DESL pour résoudre leurs problèmes de développement et poursuivre leurs efforts en matière de décentralisation. Les stratégies assurent une plus grande cohérence des politiques aux niveaux national et local, tout en les reliant aux chaînes de valeur et aux marchés transfrontaliers¹³. Les efforts en matière de développement économique et social local devraient stimuler l'emploi au niveau local. Le travail génère un revenu, ce qui, par ailleurs, est un facteur essentiel à l'amélioration du bien-être des gens.



Ouvriers du secteur informel de la construction à Dar-es-Salaam, en République-unie de Tanzanie

Les activités des ouvriers du secteur informel de la construction dans les villes africaines étaient jadis mal perçues et les intérêts de ces derniers étaient rarement formulés. Le projet comporte un volet «DESL» qui vise à renforcer ces travailleurs en tant que groupe en les aidant à comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés et en leur permettant de trouver, de planifier et de mettre en œuvre des solutions possibles.

Objectifs précis

- Aider les ouvriers du secteur informel de la construction à travailler ensemble pour cerner et résoudre les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés dans leur vie professionnelle;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux à poursuivre ainsi après la fin du projet;
- Échanger les expériences à différents endroits;
- Diffuser les résultats afin de permettre une transposition à plus grande échelle du projet.

Pour plus de détails, consulter l'adresse suivante:

http://www.ilo.org/sector/Resources/publications/WCMS_160790/lang--en/index.htm

¹² <http://www.ilo.org/public/english/universitas/download/publi/led1.pdf>

¹³ <http://www.ilo.org/empent/areas/local-economic-development-led/lang--fr/index.htm>

Acteurs participant au développement économique et social local

Un environnement local propice est essentiel à la réussite du développement local parce que celui-ci est fortement tributaire de la participation des parties prenantes locales. Tant la capacité active des fonctionnaires du gouvernement local que celle des autres acteurs publics, privés et non gouvernementaux à l'échelle locale sont importantes à cet égard. Les établissements de recherche publics et privés, les PME, les grandes entreprises, les syndicats, les ONG locales, entre autres, jouent un rôle clé dans les projets de DESL.

Comme le gouvernement local est chargé de stimuler la participation, il doit avoir la capacité et parfois une connaissance des milieux ethniques ou du contexte culturel qui lui permettent d'instaurer un climat de confiance dans ses relations avec diverses parties prenantes. Afin de coordonner les activités, il doit aussi être en mesure de communiquer efficacement avec divers acteurs régionaux et nationaux.

Les organisations publiques, privées et non gouvernementales de la localité sont censées contribuer à la réussite du DESL en partageant leurs connaissances sur des sujets précis et leurs expériences, et en facilitant la participation d'autres acteurs locaux, en particulier les personnes à faible revenu ou qui travaillent dans l'économie informelle.

Les partenaires sociaux jouent un rôle clé dans le développement économique et social local. La participation des organisations de travailleurs et d'employeurs profite à l'emploi et aux moyens de subsistance de leurs membres et de leurs familles. Le DESL leur offre la possibilité de prendre part à des formes institutionnelles de participation et au dialogue social, par exemple, dans les forums de DESL, les groupes de facilitation du développement de la chaîne de valeur et les comités directeurs de projets. Cela leur donne aussi l'occasion de partager horizontalement des expériences de bonnes pratiques sur ce type de développement avec d'autres organisations nationales et internationales. A l'échelle nationale et internationale, les organisations de travailleurs peuvent faire de la sensibilisation et faire campagne en faveur de meilleures conditions de travail et du respect des droits des travailleurs, ainsi que faire part d'autres problèmes dans le domaine du travail (accès aux services de base, l'égalité, etc.); elles peuvent améliorer l'information et assurer une communication plus systématique de l'information sur la situation du marché du travail local, être à l'écoute des travailleurs non syndiqués et démontrer les avantages d'une action collective; elles peuvent accroître la représentation et l'effectif par une adhésion directe et la création d'alliances. Les organisations d'employeurs et leurs membres prenant part au DESL peuvent améliorer l'environnement commercial local, stimuler l'économie locale, fournir des services aux membres des entreprises locales et attirer de nouveaux investissements d'affaires. L'OIT organise des programmes de formation adaptés de même que des programmes de formation internationaux, des conférences et des activités de partage des connaissances sur le DESL, souvent en partenariat avec le Centre international de formation de Turin, l'OCDE, d'autres agences des Nations Unies et des organismes de développement.



Lien à l'urbanisation et à la décentralisation

L'importance du développement économique et social local se trouve renforcée par une urbanisation et une décentralisation accrues au niveau mondial. La part urbaine de la population mondiale a dépassé 50 pour cent pour la première fois en 2008. Plus de 90 pour cent de la croissance urbaine a lieu actuellement dans le monde en développement et près de deux milliards de personnes deviendront des citoyens en 2025¹⁴. Une bonne partie de la population urbaine en augmentation a été concentrée dans les grandes agglomérations qui, dans la plupart des cas, sont les capitales des États¹⁵.

Un nouveau paradigme a émergé avec l'urbanisation dans les pays en développement et, pour beaucoup de gens aujourd'hui, la question n'est pas de savoir comment contenir l'urbanisation, mais plutôt de savoir comment s'y préparer, en remaniant les avantages de la croissance économique associés à la croissance urbaine¹⁶.

¹⁴ UN-Habitat (2006). *State of the World Cities 2006/7. The Millennium Goals and Urban Sustainability: 30 Years of Shaping the Habitat Agenda*. London and Virginia: Earthscan

¹⁵ OIT: *Sensitizing package on LED*, Module I, p. 9 (Genève:2005), http://www.ilo.org/empent/Whatwedo/Publications/lang-en/docName--WCMS_112301/index.htm

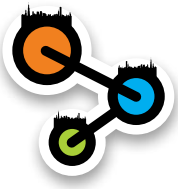
¹⁶ Banque mondiale (2010). *Systems of Cities. viii*. Disponible à l'adresse suivante: http://siteresources.worldbank.org/INTURBANDEVELOPMENT/Resources/336387-1269651121606/strategy_exec_summary.pdf

Une tendance se dessine dans l'ensemble des mondes développés et en développement, soit celle de transférer le pouvoir et les ressources à des échelons infra-étatiques des pouvoirs publics. Une étude réalisée par la Banque mondiale au début des années 1990 indiquait déjà que 63 des 75 pays en développement du monde ayant une population de plus de cinq millions d'habitants mettaient activement en œuvre des politiques de décentralisation¹⁷. Depuis lors, la tendance à la décentralisation régionale s'est accélérée dans de nombreuses parties du monde. Cela est attribuable en grande partie au fait que les villes abritent la moitié de la population mondiale et que la décentralisation a donné l'occasion aux gouvernements locaux de donner leur opinion et de participer aux processus décisionnels. Les autorités locales sont plus à même de concevoir et de mettre en œuvre des politiques de développement parce que les gouvernements nationaux ne sont pas toujours prêts à relever les défis auxquels font face les populations urbaines.

Des progrès importants ont donc été réalisés dans la délégation des pouvoirs au gouvernement local, et la décentralisation est maintenant en place dans les villes du monde entier, surtout dans des domaines tels que le logement, l'assainissement, la santé et l'éducation. Toutefois, en ce qui concerne le domaine du travail, la décentralisation accuse un retard. Les ministères du Travail et les autorités nationales centralisent encore la grande majorité des politiques, des programmes et des projets qui s'attaquent au déficit de travail décent dans les régions urbaines. Même dans les pays ayant une décentralisation poussée en ce qui concerne les questions liées au domaine du travail, tels que l'Indonésie, les autorités locales éprouvent encore des difficultés à modifier la dynamique du marché de l'emploi local, ainsi qu'à créer et à réformer les cadres juridiques et institutionnels qui abordent les questions liées au travail, telles que les capacités limitées, la pénurie des ressources, le manque de cohérence entre les cadres nationaux et les priorités locales, une représentation inadéquate ou la participation des principales parties prenantes locales et des femmes, etc.

Davantage d'ouvertures pour des initiatives locales s'accompagnent de certains défis. À la suite de cette décentralisation du pouvoir, le grand défi de ce point de vue est de décentraliser les ressources afin que le gouvernement local puisse s'acquitter de ces nouvelles fonctions. Les leçons tirées de ce processus peuvent être communiquées dans le cadre d'une coopération horizontale et triangulaire entre les villes.

¹⁷ http://wdronline.worldbank.org/worldbank/a/c.html/world_development_report_1992/abstract/WB.O-1952-0876-5.abstract1



Lien à l'économie informelle

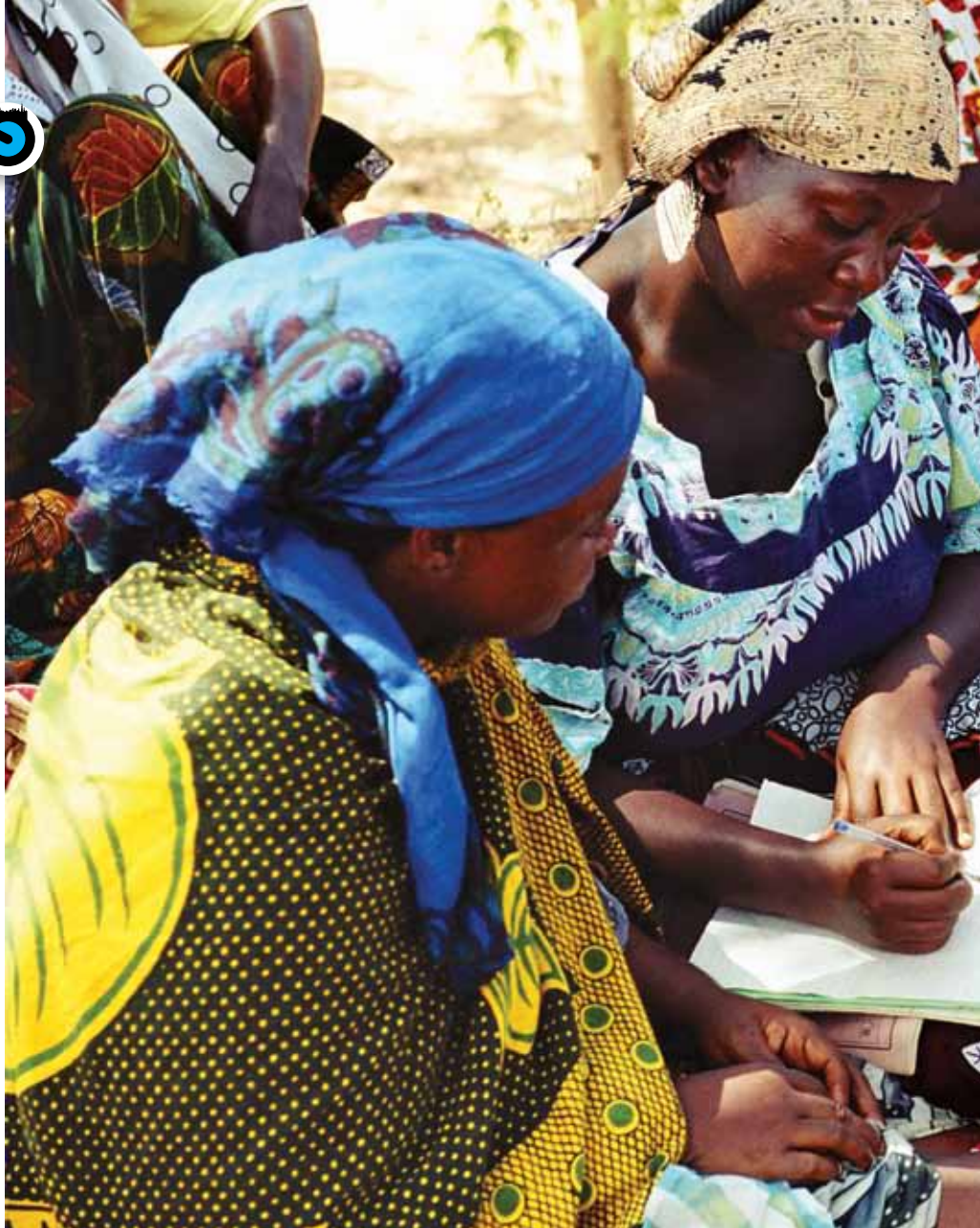
L'économie informelle représente un pourcentage important des activités dont tire ses moyens de subsistance la main-d'œuvre mondiale. Dans les pays en développement, l'économie informelle représente de 35 à 90 pour cent de l'emploi total et celle-ci ne se limite pas aux secteurs informels traditionnels des régions rurale et urbaine¹⁸. L'économie informelle est la cause des réalités très différentes dans le monde en ce qui touche le salaire et le travail dépendant. Dans un marché où le secteur informel apporte une contribution de taille à l'économie locale et à l'emploi, le potentiel et les besoins du secteur informel doivent être pris en compte de manière adéquate pour obtenir les résultats attendus en matière de DESL, favoriser la croissance économique et créer plus d'emplois à l'échelle locale.

La compétitivité d'une ville, notamment sa capacité à créer des emplois, est le facteur clé dans la lutte contre l'économie informelle. Les principales contraintes à cet égard vont notamment d'un manque d'infrastructures, de la difficulté à avoir accès aux capitaux d'investissement, au potentiel de croissance insuffisant pour attirer les investissements, au manque de connaissances pour exploiter les ressources, aux faibles niveaux d'alphabétisation et de compétences, de même qu'à un accès déficient aux communications et à la technologie. C'est à l'échelle locale que ces problèmes particuliers peuvent être cernés pour pouvoir être résolus de manière efficace.

En raison de leur proximité aux niveaux géographique, organisationnel et social et d'une meilleure compréhension des priorités de leurs collectivités, les autorités locales et les organisations communautaires sont des points de contact clés qui donnent aux acteurs de l'économie informelle l'accès aux services de développement social et économique. Leurs fonctions leur permettent de mettre en œuvre des stratégies de DESL qui offrent la possibilité d'adopter une approche globale et pluridimensionnelle en matière d'intégration des travailleurs et des unités de l'économie informelle. Les municipalités disposent de plusieurs moyens pour aider les populations se trouvant sur leur territoire à sortir de l'économie informelle, comme mettre en place une infrastructure de base, aider au développement de PME, encourager les partenariats public-privé, cibler l'aide aux personnes particulièrement désavantagées, faciliter la création d'emplois, etc. De telles mesures doivent idéalement tenir compte du dialogue social et de l'inclusion, du développement économique, de la promotion de l'emploi et de la protection sociale.

¹⁸ Emma Wadie Hobson dans «The importance of the informal economy for Local Development in Africa».





La coopération entre les villes et l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) a un rôle distinct et très utile à jouer dans la recherche de solutions pour la création d'emplois. Elle peut aider à répondre aux besoins des membres qui ont été ignorés ou qui n'ont pas été correctement pris en compte par le secteur privé ou public, en créant une société plus forte, durable, prospère et inclusive. La notion de capital social est très importante



lorsqu'on cherche à comprendre et à promouvoir des modèles inclusifs et à long terme de DESL¹⁹. L'inclusion de divers acteurs locaux est une approche gagnante pour l'autonomisation et le développement à long terme des régions rurales les plus isolées. Les échanges Sud-Sud augmentent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, parce que l'échange de bonnes pratiques entre les pays en développement constitue un moyen important pour obtenir un appui dans ce domaine.

¹⁹ «Generating Social Capital?: The Social Economy and Local Economic Development», *European Urban and Regional Studies*, janvier 2007, 14: 55-74.



L'Académie de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire: promouvoir le développement économique et social local par la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire

L'économie sociale et solidaire est une réalité dans la vie de bien des gens. Elle contribue à la promotion de valeurs et de principes qui mettent l'accent sur les besoins des gens et sur leurs collectivités. Le concept d'économie sociale – tout comme la CSSCT – englobe les quatre dimensions de l'Agenda pour un travail décent de l'OIT. A cet égard, la troisième édition de l'Académie sur l'économie sociale et solidaire de l'OIT (Agadir, Maroc, 8-12 avril 2013) a fait ressortir la complémentarité entre la CSSCT et l'ESS. On y a également présenté des projets de DESL mis en œuvre par des pays du Sud.

L'Académie de l'OIT sur l'économie sociale et solidaire (Académie ESS) est un atelier de formation interrégional réunissant des praticiens et des décideurs du monde entier dans l'optique d'un partage d'expériences et d'une rencontre avec des spécialistes de premier plan en matière d'ESS.

L'Académie aide les participants à mieux comprendre les domaines dans lesquels l'ESS peut être appliquée et mise en œuvre avec succès (par exemple, création d'emplois, protection sociale, dialogue social et emplois verts). Les participants en apprennent également davantage sur les expériences sociales et de la solidarité, les stratégies et les outils provenant du monde entier, particulièrement en ce qui a trait aux échanges Sud-Sud.

Tenir compte des secteurs de l'économie urbaine aux fins de l'élaboration d'initiatives et d'outils appropriés

L'économie des villes est diversifiée, mais elle repose souvent sur un secteur ou sur un petit nombre de secteurs. Outre une forte concentration de travailleurs et d'entreprises dans ces secteurs, il arrive fréquemment que ceux-ci façonnent le caractère même de la ville. Le profil sectoriel influe également sur la composition de main-d'œuvre (p. ex., la ségrégation entre les sexes, le salaire, les conditions de travail et l'égalité de traitement et des possibilités des femmes et des hommes quant à l'accès aux emplois dans un secteur donné, ce qui accroît d'autant les inégalités entre les sexes, etc.) De nombreuses villes sont appelées «villes touristiques», «villes manufacturières», «villes commerciales», «villes d'étudiants (éducation)», villes qui compensent les manques des régions rurales, «villes de services» ou centres administratifs. La construction, les transports et les services publics sont aussi souvent des secteurs clés de l'économie des villes, parce qu'ils offrent des services de soutien qui sont essentiels au fonctionnement d'autres secteurs.

Tout en maintenant une approche globale à l'égard du DESL, les initiatives doivent accorder une attention particulière aux secteurs clés de l'économie urbaine, puisque la sensibilisation aux différences de caractère entre les villes et à l'importance relative des différents secteurs de l'économie est cruciale aux secteurs clés utilisés comme points d'entrée et catalyseurs pour de telles activités. En outre, il est difficile pour les gouvernements locaux - qui jusqu'ici ont été peu ou pas en mesure de gérer le DESL - de commencer, du jour au lendemain, à répondre aux besoins de l'ensemble de l'économie urbaine. Il y a donc des avantages à recourir à une approche progressive dans le développement local durable.

Les activités dans des secteurs clés ou particuliers servent d'expériences pilotes pour démarrer le processus et pourraient être reproduites dans d'autres secteurs à long terme, l'objectif ultime étant de relever les défis en matière de développement intersectoriel et territorial et de saisir les occasions qui se présentent. Même si une approche non sectorielle est utilisée dans une municipalité donnée, le DESL a des incidences importantes uniquement s'il tient compte de certaines caractéristiques des secteurs de l'économie urbaine (les questions relatives au travail varient d'un secteur à l'autre) et si l'on élabore des solutions sur mesure avec les autorités locales.

Programme pilote pour promouvoir les technologies à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) au Ghana

La mise en œuvre du projet s'est faite dans deux districts, chacun doté d'un sous-comité de l'emploi productif et rémunéré (SEPR), qui est un organisme tripartite mettant à contribution le gouvernement local. L'Institut des études du gouvernement local du Ghana, dont les services ont été retenus par l'OIT pour réaliser les activités de formation dans les districts pilotes, a par la suite proposé ces activités aux autres districts du pays, sans financement de l'OIT. L'OIT mène d'autres activités HIMO avec les gouvernements locaux dans de nombreux pays.

Objectifs précis

Promouvoir les technologies à haute intensité de main-d'œuvre, la gestion des marchés, l'approvisionnement et les procédures de contrôle pour les entrepreneurs et les consultants locaux dans deux districts pilotes au Ghana (Awutu-Effutu-Senya et Ajumako-Enyan-Essian).



Participation de l'OIT au développement économique et social local

Différentes approches en matière de DESL ont été utilisées par l'OIT et les agences de l'ONU, depuis les années 1980, à l'époque où elles ont d'abord été adaptées pour faciliter la transition de la guerre à la paix, par exemple en Amérique centrale, au Mozambique et dans les Balkans, et pour faciliter la transition politique, par exemple, en Afrique du Sud. Les stratégies de DESL mises en œuvre par l'OIT ont également aidé certains groupes, comme les travailleurs de l'économie informelle et les jeunes, notamment au Ghana²⁰, en Indonésie²¹, aux Philippines²² et au Sri Lanka²³. Elles ont aussi été utilisées pour résoudre des problèmes sociaux tels que le manque de protection sociale, la criminalité et la violence, et le travail des enfants, par exemple au Cameroun, ou, en réaction à la crise économique, pour remédier à la perte d'emplois en raison de la fermeture d'industries et du chômage des jeunes. Les études actuelles de l'OIT attirent également l'attention sur les possibilités qu'offre le DESL pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique et du passage à une économie verte.

Avec l'appui de l'OIT, 36 pays dans le monde ont eu recours avec succès à l'approche du DESL²⁴. Elle est axée sur une zone géographique précise; elle cible les secteurs à fort potentiel économique et lie la qualité des emplois à la compétitivité des entreprises; elle renforce les capacités des acteurs locaux et nationaux et fait appel aux organisations d'employeurs et de travailleurs; elle donne un degré de priorité élevé aux stratégies et aux outils qui sont avantageux pour les pauvres et relie le DESL aux politiques de l'emploi. Ces projets de l'OIT comprennent tout un éventail de mesures qui:

- stimulent l'entrepreneuriat, et le développement d'entreprises et de coopératives;
- améliorent la compétitivité et les exportations des entreprises;
- mettent à niveau des chaînes de valeur pour procurer des avantages sur le plan local et pour attirer les investissements étrangers et le tourisme;
- améliorent les compétences et l'accès à l'information sur le marché du travail local;
- mobilisent l'épargne et améliorent l'accès au crédit, et facilitent l'accès à la protection sociale;

²⁰ OIT (2007) *LED in Ghana: Rooting public-private dialogue*, LED Story No. 3. Genève, OIT. http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_108578/lang--en/index.htm

²¹ OIT (2008) *LED in Indonesia: Partnerships for tourism development*. LED Story No. 13. Genève, OIT. http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_108593/lang--en/index.htm

²² OIT (2007) *LED in Philippines: Tripartism for local growth*, LED Story No. 5. Genève, OIT. http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_108580/lang--en/index.htm

²³ OIT (2007) *LED in Sri Lanka: The Forum Theatre experience*, LED Story No. 1. Genève, OIT. http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_108576/lang--en/index.htm

²⁴ OIT, *Sustainable Enterprise Programme Boosting Local Economies*. http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/---LESD/documents/publication/wcms_175521.pdf



- améliorent l'infrastructure physique et financière;
- renforcent les cadres institutionnels locaux et la gouvernance;
- tiennent compte des stratégies en matière d'égalité des sexes à l'échelle locale²⁵.

L'OIT promeut le travail décent au moyen de stratégies de DESL et renforce les capacités locales en vue de l'élaboration de politiques efficaces, de la planification systémique du développement et de la mise en œuvre de stratégies. Cette aide vise souvent les femmes et les hommes vivant en milieu rural. L'approche de l'OIT à l'égard du DESL favorise également la participation et le dialogue local, en reliant les personnes et leurs ressources pour de meilleurs emplois et une meilleure qualité de vie pour tous. Les stratégies de DESL de l'OIT sont axées sur la croissance, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale. Ces stratégies englobent le recours aux approches et aux outils de développement du secteur privé, tels que le développement de la chaîne de valeur, les liens avec les institutions de microfinancement, le développement des compétences, le renforcement des capacités institutionnelles et les emplois verts.

Afin de promouvoir l'Agenda pour un travail décent (ATD), l'OIT aide les mandants à l'intégrer dans le développement local par la mise en œuvre de stratégies adéquates dans les secteurs d'importance cruciale²⁶. Cela inclut les pays qui sortent de situations de crise, les peuples autochtones, les régions rurales et moins développées où le travail des enfants prédomine et les bidonvilles urbains, ainsi que les grappes axées sur la croissance où la compétitivité territoriale est prise en compte.

²⁵ *Gender Mainstreaming in Local Economic Development Strategies: A guide*
http://www.ilo.org/empent/Publications/WCMS_141223/lang--en/index.htm

²⁶ Le Conseil d'administration a insisté sur le fait que l'OIT devait concentrer son action sur un nombre limité de secteurs cruciaux où elle peut avoir une incidence réelle et démontrable: 1. Protection des travailleurs contre les formes inacceptables de travail; 2. Emplois et compétences pour les jeunes; 3. Création et élargissement des socles de protection sociale; 4. Réactions aux situations de crise, réforme et dialogue; 5. Productivité et conditions de travail dans les PME; 6. Travail décent dans les économies rurales et informelles; 7. Renforcement du respect en milieu de travail par l'inspection.



En outre, l'OIT a acquis une solide expérience dans l'administration et la facilitation de plateformes de gestion et de partage de connaissances aux fins des stratégies et du contenu relatifs au DESL, en exploitant avec succès une plateforme internet dont l'effectif a augmenté, passant à plus de 2 500 membres actifs au cours des cinq dernières années²⁷.

Les partenaires sociaux de l'OIT intègrent de plus en plus des stratégies de DESL dans les programmes municipaux de travail décent (PMTD) qui apportent un soutien aux pays à l'égard de questions liées au travail. Les PMTD font la promotion du travail décent comme une composante clé des stratégies de développement local et mettent les connaissances, les instruments, la défense et la coopération de l'OIT au service des mandants dans un cadre axé sur les résultats qui contribue à faire progresser l'ATD dans les domaines où l'OIT possède un avantage comparatif. Le tripartisme et le dialogue social jouent un rôle central dans la planification et la mise en œuvre d'un programme cohérent et intégré d'assistance de l'OIT aux mandants dans les Etats membres²⁸.

La mise en œuvre des PMTD est appropriée dans la mesure où les questions liées au travail qui revêtent une importance nationale ne s'appliquent pas nécessairement à toutes les municipalités dans un pays donné, outre le fait qu'ils n'incluent pas d'autres questions propres à chaque municipalité. Un éventuel plan d'action urbain intégré sur le travail décent, issu d'un processus de dialogue social dans une municipalité donnée, a l'avantage de mettre l'accent en particulier sur des questions locales qui ne peuvent être traitées en détail dans l'ensemble des politiques du ministère national du travail.

Ces programmes urbains, qui sont locaux, sont plus souples et peuvent incorporer plus rapidement certaines mesures que les initiatives au plan national²⁹.

L'OIT a conçu l'organisation des PMTD au Brésil (Belo Horizonte, Curitiba et un certain nombre de villes de la région métropolitaine de São Paulo), portant l'Agenda pour un travail décent à l'échelon municipal. Cela suppose un processus tripartite de dialogue social pour discuter des défis que pose le travail décent et les relever. Cette coopération au niveau de la ville s'inspire des expériences au niveau des Etats, comme ce fut le cas au Brésil, avec les programmes de travail décent mis en œuvre à Bahia (2007), suivi de Mato Grosso (2009).

Ces deux expériences ont permis d'ouvrir de nouvelles avenues de recherche sur des sujets liés au travail décent et de nouvelles plates-formes de discussion sur l'Agenda pour un travail décent des deux Etats fédéraux. On peut les reproduire dans d'autres municipalités en mettant davantage l'accent sur le développement économique et social local. Au niveau de l'Etat, le «jumelage d'Etats» pour faire la promotion du travail décent ou lutter contre le travail des enfants a été promu comme une forme de coopération horizontale, comme dans le MERCOSUR et entre les Etats indiens et brésiliens. Le jumelage de villes et de municipalités pourrait être une nouvelle modalité de promotion du DESL.

²⁷ <http://www.ledknowledge.org/>

²⁸ <http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/>

²⁹ Voir, par exemple, Van Empel, C. et Werna, E. (2010), *Labour oriented participation in municipalities: How decentralized social dialogue can benefit the urban economy and its sectors*. Sectoral Activities Department Working Paper 280, Genève, OIT

À la lumière des défis actuels et à venir liés au chômage, un bon rendement des autorités locales sur le plan du DESL est crucial. Dans ce contexte, les gouvernements locaux peuvent également jouer un rôle de premier plan en matière de promotion de l'égalité des sexes, puisqu'ils ont le potentiel d'accroître les débouchés pour les femmes. Il s'agit d'un point crucial, car à l'échelle mondiale les femmes sont plus vulnérables aux secousses économiques et sont plus susceptibles que les hommes de se trouver dans des emplois précaires, d'être sous-employées ou sans emploi, d'être privées d'une protection sociale, et de n'avoir qu'un accès limité aux ressources économiques et financières³⁰.

Promouvoir le travail décent dans les villes de l'Indonésie – la protection sociale des travailleurs informels

Pour combler les lacunes sur le plan de la protection sociale, notamment la vulnérabilité des travailleurs informels, l'OIT met à l'essai un Service à guichet unique (SGU) pour assurer la prestation de services de protection sociale dans l'Est de Java et à Maluku. Le SGU est un mécanisme de coordination visant à relier la prestation de services sociaux et de services à l'emploi au niveau local. En coordonnant la gestion d'une gamme de mécanismes de protection sociale sous un même toit, on espère que les centres de service à guichet unique contribueront à renseigner la population locale au sujet des programmes disponibles, améliorant ainsi l'accès aux services des groupes vulnérables, y compris les travailleurs informels dans les centres urbains.

Les projets pilotes SGU ont été conçus en adoptant une approche participative qui rassemble les intervenants concernés, y compris des représentants gouvernementaux des niveaux provincial et municipal. Des intervenants gouvernementaux ont également collaboré avec l'OIT en vue de réaliser des études de faisabilité avant le lancement des projets pilotes. La réussite de ce programme dans les provinces pilotes et les centres urbains ouvrira la voie à une approche à guichet unique à l'échelle nationale pour la prestation des programmes, entraînant l'établissement d'une base commune de données sur les bénéficiaires, ainsi qu'une bien meilleure gestion de l'information et des données, qui pourraient servir à mettre en œuvre des mécanismes universels tels que l'assurance-maladie et à améliorer la mise en œuvre d'autres mécanismes tels que l'assurance-emploi et les services à l'emploi en vue d'améliorer l'employabilité des travailleurs informels à la recherche d'emplois formels. Le programme SGU est un modèle pour le regroupement de ces services sous un même toit dans tous les centres urbains.

³⁰ Déclaration de M. Sha Zukang, secrétaire général adjoint des affaires économiques et sociales, à la 53^e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies tenues à New York le 2 mars 2009.



5 Coopération et développement éc la voie à suivre

Depuis la signature de son accord avec CGLU, l'OIT accorde une grande importance à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire, ainsi qu'à la promotion du développement économique et social local. En novembre 2012, l'OIT a participé à l'organisation d'un événement d'apprentissage entre pairs sur le secteur informel dans les villes, tenu à Maputo, au Mozambique³¹. Il y avait des représentants de la ville de Maputo et d'autres municipalités du Mozambique, ainsi que d'autres participants de Durban, de Belo Horizonte et de Porto Alegre. Un des objectifs de l'événement était de relever des domaines de coopération entre Maputo et ses partenaires relativement aux défis du travail décent et aux possibilités en matière de développement économique et social local dans le contexte des marchés formels et informels.

L'événement a abouti à deux résultats principaux: une feuille de route visant la coopération Sud-Sud pour les gouvernements locaux; et la définition du soutien stratégique requis par les villes et leurs partenaires pour élaborer un projet permettant la coopération entre pairs Sud-Sud et pour développer la capacité locale requise en vue de sa mise en œuvre efficace³². Les participants ont convenu de préparer un petit projet visant des marchands ambulants; il s'agit en quelque sorte d'un essai en vue d'élaborer un projet mondial qui renforcerait la coopération entre les villes dans le domaine du travail décent.

De plus, l'OIT a participé au Forum international de Lleida sur les villes intermédiaires (tenu les 28 et 29 juin 2013 à Lleida, en Espagne), qui visait à promouvoir la coopération entre les villes intermédiaires. Encore une fois, la coopération Sud-Sud et le développement économique et social local étaient au cœur des discussions.

³¹ Organisé par CGLU et l'OIT, avec l'appui de l'Union européenne, le ministère des Affaires étrangères de la Norvège et l'Association nationale des municipalités du Mozambique.

³² Événement d'apprentissage entre pairs à Maputo (Mozambique), «Hygiene, health and markets», Learning report No 3, http://www.ilo.org/pardev/south-south/WCMS_193464/lang--en/index.htm.

entre les villes et économie local –



Coopération entre les villes et développement économique local – la voie à suivre



Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau: ententes communautaires publiques en Amérique latine

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré en 2010 que l'accès à l'eau potable est un droit de la personne et que 2013 serait l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. Dans cette optique, on a établi des ententes communautaires publiques (ECP) entre des syndicats des travailleurs des services des eaux, des organisations sociales et des réseaux publics de distribution d'eau en Amérique du Sud¹, en s'inspirant d'une initiative créée à Paso Severino (Uruguay) en 2009.

Une ECP est une entente entre deux parties ou plus visant le partage de connaissances et d'expériences en vue d'améliorer ou de rationaliser la gestion publique des ressources en eau et de l'assainissement des réseaux de distribution d'eau ou des systèmes d'approvisionnement autogérés. Il s'agit d'un outil stratégique qui contribue à l'amélioration des politiques et des systèmes, et qui intègre de nouvelles solutions en matière de technologie et de gestion. L'ECP vise à renforcer les capacités locales et nationales qui englobent les collectivités, les organisations, les mouvements sociaux et les travailleurs, en encourageant les processus de coopération internationale fondés sur la solidarité, la réciprocité, la fraternité, la transparence, l'équité, la justice sociale et environnementale, et le respect de l'autonomie des peuples et de leurs processus de gestion sociale, publique et communautaire des ressources en eau.

Événement d'apprentissage entre pairs à Maputo



Les participants à l'événement³³ ont obtenu des renseignements de première main sur les difficultés rencontrées dans le marché de Maputo, ainsi que les réponses du conseil municipal de Maputo. Des représentants de Belo Horizonte, de Porto Alegre et Durban ont fait part de leurs

expériences et suggestions. Les marchés doivent être dotés d'infrastructures appropriées, notamment d'un système de drainage, d'installations sanitaires et d'un système de gestion des déchets. Le conseil municipal a réagi en s'attaquant aux questions d'hygiène et de santé publique et en élaborant une stratégie de gestion des déchets. Les représentants de deux villes brésiliennes, Belo Horizonte et Porto Alegre, ont une expérience considérable en matière de soutien de l'économie locale et des petites entreprises. Ils ont élaboré des stratégies claires visant à mobiliser le secteur privé pour qu'il prenne part au développement des capacités des petites entreprises. Un participant de Belo Horizonte a également pu visiter d'autres sites au Mozambique. Il a signalé la nécessité de créer un environnement favorable au commerce et d'encourager le travail en équipe. Le participant de Durban a souligné l'importance de délaisser «la mentalité axée sur la réglementation au profit d'un paradigme fondamentalement différent qui voit les marchands informels comme un élément vital des villes, avec qui il importe de travailler en partenariat». Au terme de l'événement d'apprentissage entre pairs, les participants se sont engagés à élaborer d'autres activités Sud-Sud entre les villes.

³³ http://www.ilo.org/pardev/south-south/WCMS_193464/lang--en/index.htm

Feuille de route de Maputo sur la coopération pour les villes

La feuille de route a été adoptée dans le cadre d'un atelier consacré à la coopération entre les villes organisé par la ville de Maputo, CGLU, l'Association nationale des municipalités du Mozambique, l'OIT, le ministère de la Coopération de la Norvège et l'Alliance des villes. Des représentants des administrations municipales de Maputo, d'autres villes du Mozambique, de Belo Horizonte (Brésil), de Porto Alegre (Brésil) et de Durban (Afrique du Sud) ont pris part à l'événement. La feuille de route ci-dessous a renforcé l'engagement explicite des participants envers l'élaboration et la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud et de la coopération entre les villes dans les domaines du travail décent et du développement économique et social local.

Les participants...

1) Expriment leur satisfaction à l'égard de l'échange de connaissances amorcé à Maputo sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire (CSSCT), dans les domaines des marchés formels et informels, du développement économique et social local, et de la promotion du travail décent. L'atelier a mis en lumière le rôle des administrations locales pour ce qui est d'améliorer les conditions de travail, l'hygiène, la santé, la gestion des déchets, ainsi que la création d'emplois et de conditions de travail décentes dans les marchés urbains.

- Le partage des expériences des autres villes (Belo Horizonte, Durban, Porto Alegre et certaines villes du Mozambique), des présentations détaillées et des visites du marché de Maputo ont permis de relever des domaines stratégiques pour la coopération: une approche inclusive en matière de développement communautaire, la mobilisation des associations locales, les

partenaires sociaux et les chefs de file du marché dans les services publics. On a également mis en lumière des secteurs critiques tels que la gestion des déchets, les installations sanitaires et les conditions d'hygiène concernant les animaux. Des acteurs locaux ont proposé des approches pratiques.

2) Réitèrent leur intention de poursuivre leur collaboration en vue de favoriser le développement des capacités et le partage des connaissances entre les municipalités au moyen de ce même cadre horizontal, et en vue de contribuer à l'élaboration d'un programme de coopération Sud-Sud pour les administrations locales.

- Afin de poursuivre l'échange, un certain nombre de possibilités ont été mises de l'avant et les participants ont pris note de leurs rôles dans la préparation et l'organisation de ces événements. On a déjà amorcé la planification d'événements prévus: à Dakar en décembre 2012 dans le cadre d'Africités³⁴; à Durban en mars 2013 en vue de renforcer les capacités des villes intermédiaires en matière de développement local (Afrique du Sud, Malawi, Namibie, Kenya, Mozambique et Brésil); en avril 2013, une table ronde politique sur la coopération Sud-Sud se tiendra dans le cadre du Congrès national des autorités locales au Brésil. CGLU appuiera ces activités et la participation de l'OIT sera sollicitée, notamment en ce qui concerne une coopération étroite de Belo Horizonte et de Durban avec les bureaux nationaux de l'OIT.

³⁴ <http://africites.org/>

tion Sud-Sud et la coopération triangulaire

ctivités locales

- 3) Invitent d'autres administrations municipales et régionales du Nord et du Sud à participer à l'expérience de la CSSCT, car des connaissances similaires pourraient être acquises en renforçant le réseautage CSSCT entre les maires et les administrations locales ou régionales en vue d'encourager les activités de partage d'information et d'apprentissage par les pairs dans les domaines du travail décent et du développement local.
 - Les ententes de coopération actuelles et à venir entre les villes du Sud (entre Porto Alegre et certaines villes du Mozambique, entre Belo Horizonte et Maputo (en cours d'élaboration), entre Durban et certaines villes de l'Afrique du Sud) et les ententes entre le Nord et le Sud (par exemple, celle entre Barcelone et Maputo) sont perçues comme des occasions de poursuivre l'échange de connaissances dans le domaine de la planification stratégique, y compris le travail décent et le développement économique et social local.
- 4) Demandent aux municipalités, aux associations des gouvernements locaux et à leurs partenaires au sein de CGLU (Cités et gouvernements locaux unis) de contribuer à la CSSCT sur le plan de l'élaboration de politiques et sur le plan pratique.
 - L'expérience dans le domaine de la CSSCT s'avère particulièrement pertinente pour le programme de développement international, prenant appui sur les documents d'orientation actuels et à venir de CGLU et sur les recherches conjointes menées par les municipalités.
 - Dans cette perspective, les recherches conjointes et le partage des connaissances devraient contribuer à l'inclusion du développement économique local, du travail décent, du cadre de l'après-2015 et du suivi de Rio+20 (contribuer à des villes plus durables).
- 5) Invitent CGLU et l'OIT à accroître leur participation à la CSSCT dans le cadre de leurs activités conjointes.
 - Les administrations locales et régionales sont des chefs de file pour ce qui est de la promotion du développement économique local et du travail décent, grâce à des processus de planification stratégique et inclusive.
- 6) S'engagent à partager, au sein de leurs réseaux, la feuille de route et un rapport de fond énonçant les pratiques exemplaires fondées sur les critères de la durabilité, de l'innovation et de la coopération horizontale.
- 7) S'engagent à organiser une séance spéciale consacrée au développement économique local durant le congrès de CGLU à Rabat.
 - Cette séance sera une occasion de rassembler les connaissances et l'expérience en matière de CSSCT accumulées lors des événements signalés ci-dessus.
 - Elle permettra également de faire ressortir sur la scène internationale la contribution des villes en ce qui a trait à l'éradication de la pauvreté, à l'accès aux services de base, à la réfection des taudis et à l'urbanisation durable, ainsi qu'à la promotion du développement économique local et du travail décent.



© Crozet M./BIT

Coopération entre les villes avec les commerçants des marchés

En plus de s'entendre sur la feuille de route, l'OIT et CGLU ont convenu de favoriser la coopération Sud-Sud et la coopération entre les villes en vue de renforcer les capacités des commerçants et leurs compétences en affaires. Le projet vise les villes de Maputo et de Durban, et la première visite a eu lieu en juin 2013. En plus de cette visite, le projet prévoit trois autres activités: (1) une réunion à Maputo pour préparer les activités de suivi et de formation; 2) une séance de formation sur la capacité organisationnelle (leadership et compétences entrepreneuriales) à l'intention des marchands d'aliments à Maputo, offerte par un instructeur de Durban (du MILE ou de la BSU); et 3) la compilation de renseignements sur les activités, afin qu'elles puissent être répétées ailleurs.

La délégation de Maputo comptait neuf participants, dont des administrateurs locaux et des représentants des commerçants et des transporteurs de marchandises. Le but principal de l'activité était le transfert de connaissances sur la façon dont les travailleurs, les micro-entrepreneurs et l'administration locale à Durban font leur travail respectif. Les activités incluaient des visites aux marchés locaux, une séance de formation sur les compétences en défense des droits, ainsi que des discussions entre pairs (les travailleurs, les entrepreneurs et les administrateurs locaux). Les représentants des travailleurs et des micro-entrepreneurs ont appris des points importants sur la façon d'améliorer leurs entreprises. Les administrateurs locaux ont appris comment ils pourraient appuyer les travailleurs du marché et les micro-entrepreneurs. On a encouragé

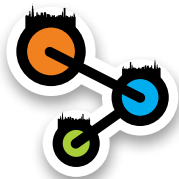


les deux groupes de représentants à partager leurs nouvelles connaissances avec leurs pairs à Maputo.

Cette activité s'inscrit dans un projet³⁵ qui sera élaboré dans le cadre d'un partenariat entre l'OIT et CGLU. Elle vise à renforcer la capacité des administrations locales à créer un environnement plus propice au DESL, en mettant l'accent sur des secteurs spécifiques de l'économie urbaine tout en favorisant la promotion du travail décent. L'initiative mise sur une approche globale du DESL, utilise certains secteurs de l'économie urbaine comme des points d'entrée et catalyseurs pour les activités, cible le partage des connaissances (étant donné que les enjeux liés au travail sont spécifiques aux secteurs) et prend appui sur les politiques locales en matière d'inclusion et de solidarité sociales.

En juin 2013, la ville de Lleida (Espagne) a accueilli un forum international pour les villes intermédiaires. Ayant des populations allant de 50 000 à 500 000 habitants, les villes intermédiaires comptent beaucoup sur le développement économique et social pour le bien-être économique. Par conséquent, le DESL était la principale préoccupation des participants. La composition du groupe – il y avait des participants de l'Afrique du Sud, du Mozambique, du Brésil, de l'Indonésie, du Maroc, de l'Espagne, de l'Argentine et de l'Italie – témoigne de l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire entre les villes, ainsi que des possibilités qui y sont associées.

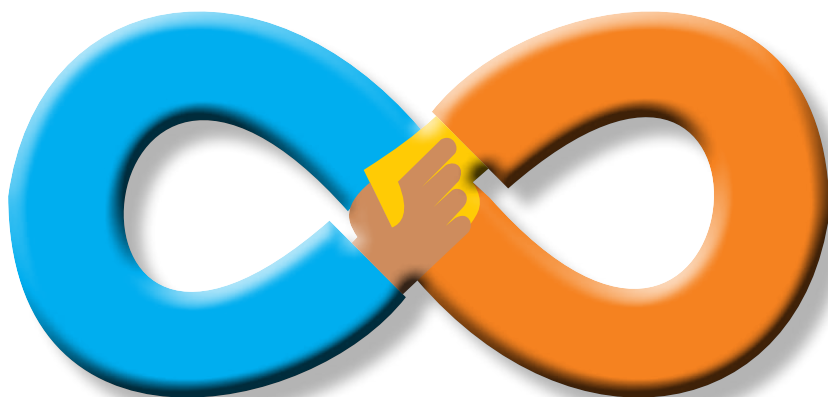
³⁵ Préparer les administrations locales à l'Agenda pour le travail décent: appuyer les administrations locales en vue de promouvoir le programme pour le travail décent au moyen du développement économique et social local (DESL) dans les secteurs clés de l'économie urbaine.



Conclusion

Depuis quelques années, les liens de la coopération Sud-Sud avec le développement économique et social local et avec la coopération entre les villes suscitent de plus en plus d'intérêt. L'Académie sur l'économie sociale et solidaire de l'OIT en a fait la preuve, tout comme les travaux réalisés par CGLU. La CSSCT est un outil permettant d'établir des réseaux continentaux et intercontinentaux dans le domaine de la coopération entre les villes et au chapitre du DESL en vue de partager des connaissances et de stimuler le développement. Grâce à un cadre de coopération Sud-Sud mettant l'accent sur le DESL, on peut s'attendre à ce que les villes et les administrations locales contribuent de manière importante à la promotion du travail décent. En particulier, les réseaux et les projets de coopération Sud-Sud donnent l'occasion de partager les expériences et les leçons acquises, tirées des divers partenariats municipaux et internationaux, au sujet du développement économique et social local. Comme nous l'avons signalé précédemment, la coopération internationale horizontale et triangulaire est un sol fertile pour la promotion du développement économique et social local. Cela aurait également pour effet de faciliter, de promouvoir et d'améliorer la reconnaissance de la contribution des villes et des administrations locales aux résultats du programme de développement international et, en particulier, de l'Agenda pour le travail décent.

Le dialogue social est au cœur de l'organisation économique et sociale des États membres de l'OIT et, par conséquent, au cœur de l'Agenda pour le travail décent. Au niveau municipal, il est le reflet du travail accompli au niveau national. Par conséquent, le rôle des organisations d'employeurs et de travailleurs est similaire à celui de leurs homologues au niveau national, et les deux sont essentielles pour rendre possibles les consultations et le partage des renseignements et des connaissances. Le rôle de ces organisations au niveau local demeurera essentiel pour l'application des normes internationales du travail, ainsi que pour la réalisation efficace de l'Agenda pour le travail décent grâce au développement économique et social local.

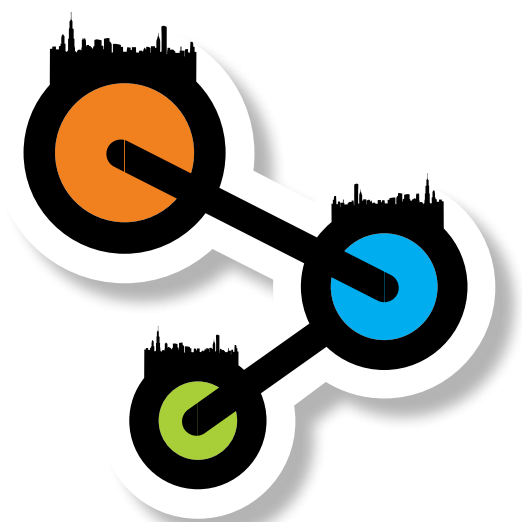


Ressources utiles

- Programme du DEL de l'OIT – <http://www.ilo.org/empent/areas/local-economic-development-led/lang--fr/index.htm>.
- Partage de connaissances avec les spécialistes du DEL de partout dans le monde – <http://www.ledknowledge.org>.
- Au sujet de la CSSCT (en anglais): <http://www.ilo.org/pardev/south-south/lang--en/index.htm>.
- Au sujet de la CSSCT et de l'économie solidaire (en anglais): http://www.ilo.org/pardev/information-resources/newsletter/WCMS_212742/lang--en/index.htm.
- Centre international de formation de l'OIT, Turin (en anglais) – <http://emld.itcilo.org/en>.
- La coopération Sud-Sud et l'OIT: Intégration de l'Agenda pour le travail décent grâce à la diffusion des pratiques exemplaires (en anglais) – http://www.ilo.org/pardev/south-south/WCMS_211770/lang--en/index.htm
- Apprentissage par l'action: <http://www.uclg.org/fr/themes/apprentissage-par-l'action>.
- Cerveau collectif de l'Académie sur l'économie sociale et solidaire: www.sseacb.net.







ISBN 978-92-2-227993-7

